



Extrait du Documentation Académie de Rouen

<http://documentation.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article812>

Pilotage du numérique éducatif / Faire un état des lieux - Opinée

- Numérique - Ecole du numérique -



Date de mise en ligne : vendredi 25 mars 2016

Description :

Opinée - Evaluer le numérique éducatif dans l'établissement

Copyright © Documentation Académie de Rouen - Tous droits réservés

Pilotage du numérique éducatif / Faire un état des lieux - Opinée

Opinée - Evaluer le numérique éducatif dans l'établissement

Il revient aux personnels de direction des EPLE, **secondés par les référents numériques**, de piloter le développement des usages du numérique éducatif dans les établissements. Opinée permet d'évaluer le développement du numérique dans l'établissement et de déterminer des leviers d'action.

Le législateur a inscrit dans la Loi pour la refondation de l'École, votée le 25 juin 2013, l'organisation d'un service public du numérique éducatif. Il a pour objectif d'organiser une offre de contenus et de services numériques à destination de tous les élèves du premier et du second degré. Il est dû aux usagers par la totalité de la communauté éducative. Dans ce contexte de généralisation, le pilotage du numérique dans l'établissement est réaffirmé comme une priorité ministérielle et académique (volet 2 du projet académique - Pour un élève connecté et participatif).

Dans cette perspective, il s'avère nécessaire :

- d'évaluer les pratiques du numérique éducatif dans l'établissement, de faire un état des lieux et de déterminer les axes de progression,
- d'autre part, de construire un projet pédagogique adossé aux usages du numérique et fondé sur les caractéristiques et les ambitions de l'établissement. de construire un projet pédagogique adossé aux usages du numérique et fondé sur les caractéristiques et les ambitions de l'établissement.

Faire un état des lieux : Opinée, un tableau de suivi

Pour aider au pilotage du numérique dans l'établissement, le ministère (direction numérique pour l'éducation) fournit **un outil appelé OPINEE**, Outil de Pilotage du Numérique pour les Écoles et les Établissements.

Cet outil national permet de faire, à un instant donné, une photographie générale du numérique dans l'établissement, de connaître la marge d'amélioration et de déterminer les leviers à actionner pour faire évoluer les pratiques.

Opinée se présente actuellement sous forme d'une feuille de calcul et sera disponible à la rentrée 2016 sous forme d'une application en ligne.

Les critères déterminés pour estimer l'imprégnation du numérique dans l'établissement selon tous ses aspects ont été classés en sept domaines :

Équipements
Infrastructures
Services
Pilotage
Formation
Utilisations

Usages

A partir des informations saisies dans Opinée, chaque domaine est évalué et l'établissement peut déterminer des axes de progression :

En résumé, l'outil permet à son utilisateur de déterminer la position actuelle de son établissement, de connaître la position moyenne des autres établissements, de se fixer des cibles réalistes et d'identifier les moyens et les partenaires pour les atteindre.

Date du document : 17/03/2016

Source : [Académie de Rouen](#)